

Histoire de la langue française

Le [français](#) est une [langue romane](#), c'est-à-dire une langue issue du [latin vulgaire](#). Elle est parlée en [France](#), ainsi qu'en [Belgique](#), au [Canada](#), au [Luxembourg](#), en [Suisse](#) et dans [51 autres pays](#), principalement localisés en [Afrique](#), ayant pour la plupart fait partie de l'ancien [empire colonial français](#) ainsi que la [République démocratique du Congo](#), ancien [Congo belge](#).

Issu de l'évolution du [bas latin](#) vers le [gallo-roman](#) au cours du premier millénaire de l'ère chrétienne, le français, langue royale, devient une langue juridique et administrative avec l'[ordonnance de Villers-Cotterêts](#) en [1539](#). Par la suite le français, toujours autour du noyau parisien, se diffusera en France, en Europe et dans le monde¹. S'ensuit une longue réforme de la langue promue par les académiciens, pour la régulariser et y réintroduire des vocables latins. Le [français classique](#) des XVI^e et XVII^e siècles devient le [français moderne](#) du XVIII^e siècle, [langue véhiculaire](#) de l'Europe. Avec la colonisation, le français se répand en [Amérique du Nord](#) au XVII^e siècle, en [Afrique](#) au XIX^e siècle, ce qui en fait une langue [mondiale](#). Cependant le français perd en influence dans la seconde moitié du XX^e siècle, au profit de l'[anglais](#).

[Claude Hagège](#) distingue trois périodes de rayonnement du français : la période du [Moyen Âge](#) qui s'étend de la fin du XI^e au début du XIV^e siècle, la période qui s'étend du début du règne de [Louis XIV](#) à la fin du XVIII^e siècle, et la période allant de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle².

Le terme « [langue d'oïl](#) », dans certains cas, peut être un [synonyme](#) de français.

La langue française a cette particularité que son développement a été en partie l'œuvre de groupes [intellectuels](#), comme la [Pléiade](#), ou d'institutions, comme l'[Académie française](#). C'est une langue dite « [académique](#) ». Toutefois, l'usage garde ses droits et nombreux sont ceux qui malaxèrent cette [langue vivante](#), au premier rang desquels [Molière](#) : on parle d'ailleurs de la « langue de Molière ».

Devant la prolifération d'[emprunts lexicaux](#) à l'anglais, le gouvernement français tente de prendre des mesures pour protéger l'intégrité de la langue. Ainsi, le [7 janvier 1972](#), il promulgue le décret n° 72-9 relatif à l'enrichissement de la [langue française](#), prévoyant la création de commissions ministérielles de [terminologie](#) pour l'enrichissement du [vocabulaire](#) français. La [loi Toubon](#) de 1994 procède de la même préoccupation. Son [décret d'application de 1996](#) a mis en place un dispositif coordonné d'enrichissement de la langue française.

Au Québec, l'[Office québécois de la langue française](#) s'occupe de réglementer l'usage de la langue française, elle-même protégée par la [loi 101](#) du Québec. L'office propose sur l'Internet son [grand dictionnaire terminologique](#)³.

Du I^{er} au V^e siècle : interactions entre latin vulgaire et langue gauloise

L'histoire de la langue française a commencé avec l'invasion de la [Gaule](#) par les armées romaines sous [Jules César](#) de 58 à 50 av. J.-C. On considère que la Gaule comptait alors environ 10 millions d'habitants, qui parlaient principalement le gaulois. Après la conquête, les soldats et les commerçants romains ont importé avec eux le *sermo cotidianus*, ou [latin vulgaire](#). Malgré l'apparente similitude des deux langues (syntaxe, numération, morphologie), il y a peu de continuité entre le [gaulois](#) et le latin. Le latin fonctionne comme langue de l'écrit et de l'administration, tandis que le gaulois, de tradition orale puisqu'il ne s'écrivait que peu, continue d'avoir une fonction de langue d'échange dans les centres urbains qui ont connu un

essor rapide sous les Romains et demeure postérieurement la langue quotidienne dans les milieux ruraux, notamment ceux éloignés des grands centres de romanisation que sont les villes et la Méditerranée.

Le latin vulgaire

Article détaillé : [Latin vulgaire](#).

Le [latin vulgaire](#) se distingue du [latin classique](#) par le fréquent usage de la [métaphore](#) :

- *manducare* « mâchouiller » (> *manger*) au lieu du classique *edere* « manger » ; *parabolare*, dérivé de *parabola* « parole » (> *parler*) au lieu de *loqui* « parler », qui a lui-même remplacé *fari*.

par la simplification des [formes morphosyntaxiques](#) :

- les genres et cas voient une réduction progressive aux seuls [nominatif](#) et [accusatif](#) (alors qu'il y en a six en latin classique), la déclinaison du neutre est le plus souvent ramenée à celle du masculin, et des modèles de déclinaisons (3^e, 4^e et 5^e déclinaisons) s'alignent sur les modèles les plus fréquents (1^{re} et 2^e déclinaisons).

Le latin vulgaire (ou latin populaire) voit l'apparition des [formes verbales analytiques](#) avec un futur de type *venire habeo* (*vénire áio*, d'où « je viendrai » en français, *vindrè* en catalan ou *vendré* en espagnol), les formes passives de type *amatus sum* à valeur de présent (alors qu'en latin classique *amatus sum* a valeur de passé), et le passé de type *habeo panem manducatum* (*áio pane manducatu*, « j'ai du pain mangé », d'où le sens « j'ai mangé du pain »). Disparaissent le supin, le participe futur (*morituri te salutant* ne peut être traduit que par une périphrase en français moderne), et les infinitifs futur et parfait (*amaturum esse*, approximativement « être destiné à aimer », et *amavisse*, approximativement « avoir aimé », peuvent difficilement se traduire en français moderne). Les temps du passé du subjonctif se confondent et se réduisent.

Certains [adverbes](#) adoptent aussi des formes analytiques telles que **hanc hōra(m)* « à cette heure » (d'où le français *encore*, le catalan *encara* et l'italien *ancóra*). Les [adverbes](#) sont formés par syntagme à l'aide de *mente*, par exemple *bonā mente*, devenu univerbe, d'où *bonnement*.

L'ordre des mots tend à se fixer. Cela est dû à la réduction des cas aux seuls nominatif et accusatif. En outre, au niveau phonétique, le *-m* final, marqueur de l'accusatif, disparaît dans la langue parlée (*rosam* prononcé [rosa, roza] se confond avec le nominatif *rosa*). Les prépositions, du coup, progressent : *ad* pour marquer le [datif](#) ou l'accusatif (*eo ad Roma(m)* < *eo Romam*), *de* pour marquer le [génitif](#). L'[adjectif](#), l'[épithète](#) et le génitif se placent après le [substantif](#) (le nom commun). Le verbe prend une position médiane dans la phrase (et non finale, comme en latin classique).

On constate un enrichissement des [phonèmes](#) (sons, voyelles et consonnes) avec l'augmentation des phonèmes vocaliques (c'est-à-dire les voyelles telles qu'elles sont dites, plutôt qu'écrites). Cela provient du fait que le système « voyelles courtes/longues » du latin classique est remplacé en latin vulgaire par un système « voyelles ouvertes/fermées ». Ainsi [é] court devient [è], [é] long devient [é] court, tandis que [o] court devient « o ouvert » (comme dans « bonne »), et [o] long devient « o fermé » (comme dans « zone »). Par conséquent, certaines voyelles courtes disparaissent : *caldus*, [syncope](#) de *calidus*, d'où l'adjectif français *chaud* et le substantif espagnol

caldo « bouillon ». Certaines [diphthongues](#) se réduisent : *oru(m)* < *aurum* « or ». Certaines voyelles longues simples se diphtonguent. Mais la [diphthongaison](#) n'est pas propre au latin vulgaire, puisque les voyelles longues ne se diphtongueront qu'à partir du IV^e siècle ; on la rencontre néanmoins dans toute la *Romania* : français « pied », espagnol *pie* (< *péde(m)*). Ce phénomène sera davantage le fait de la Gaule à partir du VI^e siècle. Les sons [v] et [z] apparaissent (*vivere* était prononcé [wiwɛrɛ] en latin classique). Les consonnes sourdes [intervocaliques](#) se sonorisent : [vida] (< *vita*), [roza] (< *rosa*). Les consonnes affriquées apparaissent : [k] se [palatise](#) devant *e* et *i* devenant ainsi *kj/tj* puis [tʃ] (en Italie) et [tʃ] (en Espagne et en Gaule), éventuellement sonorisé par [lénition](#) entre deux voyelles (en Gaule) : *placēre* « plaire », prononcé [plakjɛrɛ], tardivement [platsɛrɛ], devenu [plajdʒɛr] en gallo-roman, d'où enfin *plaisir* en ancien français et *plazer* en occitan moyen.

Le [substrat gaulois](#)

Articles détaillés : [Gaulois \(langue\)](#) et [Langue celtique](#).

Lors de la mise en place du pouvoir romain, La Gaule était peuplée d'une multitude de [tribus gauloises](#) et [belges](#) qui, pour la plupart, parlaient le [gaulois](#) (ou plutôt, de nombreuses variétés régionales sans doute mutuellement intelligibles car ayant un fond commun important). Après la conquête du pays en [51 av. J.-C.](#), et au cours des [siècles](#) suivants, la langue des [Romains](#) (le latin vulgaire) fut peu à peu adoptée par tous, mais le bilinguisme dut être une réalité jusqu'à la fin du IV^e siècle selon certains⁴, ou du V^e siècle selon d'autres^{5,6}.

- Le gallo-roman conserva quelques idiomatismes (oui < vfr. *o il*, soit « c'est ça ») et l'influence sur le vocabulaire fut certaine ; bien que plusieurs des mots gaulois démontrent beaucoup de similarité avec les vocables latins, il ne subsisterait en français moderne qu'environ 150 mots courants dont l'étymologie est typiquement d'origine gauloise, si on exclut les régionalismes et dialectismes, mais aussi les termes et expressions dont l'étymologie reste mal éclaircie et qui pourraient dans certains cas, s'expliquer par une action du substrat gaulois. Ex. : aveugle < bas-latin *ab oculis* (V^e ou VI^e siècle) « sans yeux » présenté souvent, sans argument convaincant, comme un [calque](#) du grec, jusqu'à la découverte sur le Plomb de [Chamalières](#) du terme celtique *exsops* ayant précisément la même signification de « privé de vue » qu'*ab oculis*⁷. La [numération vigésimale](#) (par vingt, par ex. *quatre-vingt-dix* au lieu de *nonante*, vfr. *deux vinz* (= 40), *set vinz* (= 140), *dis neuf vinz* (= 380)) proviendrait du gaulois, car on la trouve aussi en breton et dans les autres langues celtiques, mais elle existe également en danois (langue germanique) et en basque (langue non indo-européenne). Le suffixe de localisation *-(i)-acum*, issu du gaulois *-acon* (< celtique commun *-āko(n)*), qui s'inscrit dans la [toponymie](#), marque les territoires où le celtique a été parlé et il s'est souvent confondu avec le suffixe *-etum*, autre suffixe toponymique d'origine gauloise, car ils ont une signification proche et aboutissent parfois finalement tous deux aux finales *-ey*, *-ay* et ont une signification proche. *-etum* / *-eta* a aussi donné le suffixe collectif *-aye* > *-aie* toujours productif en français et qui sert à désigner un ensemble de végétaux (plantes, arbustes, arbres) appartenant à la même espèce ([Chênaie](#), [Saulaie](#), etc.). Quant à *-(i)acum*, il a permis de créer d'innombrables [toponymes](#) qui sont parvenus jusqu'à nous aujourd'hui sous diverses formes selon les régions : *-ac* (dans la partie sud de la France et en Bretagne) ou en *-ay*, *-ai*, *-ey*, *-é* ou *-y* (dans la partie nord et centrale de la [France](#), en [Suisse romande](#) et en [Belgique romane](#)⁸), d'où les villes [Cognac](#), [Tournai](#), [Cernay](#), [Neuilly](#), [Chaillé](#), etc. On trouve également de nombreux toponymes de types divers, mais dont l'étymologie est indiscutablement gauloise. L'influence du vocabulaire

d'origine gauloise sur le gallo-roman se manifeste surtout par des mots attachés au terroir (tels que *char/charrue, arpent, bâche, borne, alouette, bruyère, bouleau, chêne, if, druide, chemin, suie, caillou, galet, marne*, etc.), aux produits qui intéressent peu le commerce romain (tels que *ruche*⁹, *mouton, crème, raie, tanche, vandoise, tonneau*¹⁰, *jarret*, etc.) ou aux [toponymes](#) (Voir [toponymie française](#)).

- L'action du substrat gaulois dans l'évolution phonétique du latin de Gaule est plus difficile à déterminer. Cependant elle est certaine, puisque attestée sur des inscriptions, pour l'évolution du groupe /pt/ et /ps/ qui se sont confondus avec /kt/ et /ks/, c'est-à-dire réduits à /xt, xs/ puis à /it, is/ (/i/ second élément d'une diphtongue). Exemple : *capsa* > **kaxsa* > caisse ; *captivus* > *kaktivus* > vieux français *chaitif* > chétif¹¹. La voyelle [y] (le « u » français, *y* du grec classique ou *ü* allemand) était présente en gaulois ou en gaulois belge, mais certains linguistes estiment que ce sont les [Francs](#) qui l'ont réintroduite en Gaule alors que pourtant le *u* est connu en occitan, franco-provençal, breton (la Bretagne a résisté à la colonisation franque et à son influence) et en Italie du Nord. Certaines évolutions phonétiques décrites comme aberrantes pourraient être liées à une action du substrat gaulois ; par ex. *coudre, -ier* « noisetier » < vfr. *coldre* (judéo-fr.) < **colurus* (cfr. [romanche](#) *coller*), forme hybride composée du gaul. *collos* (cfr. bret. *kollenn*, gall. *coll*, irl. *coill*) et du lat. *corylus*.

Autres caractéristiques du gaulois :

- C'est une langue à déclinaisons et conjugaisons, avec un lexique riche en dérivations et compositions (suffixes, préfixes) :
 - Ver-cingeto-rix (« supérieur-marcheurs (guerriers)-roi »).
- Présence de phonèmes étrangers au latin classique : l'affriquée [ts] parfois écrite par un *đ* barré (le français *souche* serait issu d'un gaulois **tsuccā*)¹²; présence de la voyelle [y].

La langue gauloise reste cependant mal connue, malgré un [corpus](#) croissant d'inscriptions découvertes lors de fouilles archéologiques, souvent de courtes phrases, des bribes d'expression, dont l'interprétation est malaisée. La connaissance de cette langue s'est enrichie de nombreuses publications sur les inscriptions, dans lesquelles ces dernières sont analysées de manière systématique. Il est possible que la mise au jour de nouvelles inscriptions en langue gauloise et leur analyse précise puissent encore expliquer certaines caractéristiques de la langue française jusqu'alors mal éclaircies ou encore non analysées de manière convaincante.

Du V^e au IX^e siècle : le gallo-roman

Les siècles de la fin de l'antiquité au début du Moyen Âge sont essentiels pour comprendre la genèse du français qui va s'élaborer pendant cette longue période. Il se dégage peu à peu du latin vulgaire parlé en Gaule du nord par des altérations successives liées à des facteurs linguistiques « internes », mais aussi à d'autres plus « externes ». Même s'il n'existe pas de témoignages directs du gallo-roman, les linguistes le déduisent de formes bas latines et d'ancien français véritablement attestées ou non. Les étymons gallo-romans se notent généralement en petites capitales : latin classique TOTU > *TÖTTU (l'astérisque signifie que cette forme n'est pas attestée) > ancien français *tot* > français tout. L'étymon gallo-roman avec [t] géminé est postulé par le maintien de [t] dans la forme féminine *tote* > toute.

Facteurs linguistiques internes de sa genèse

Il s'agit pour l'essentiel d'explications basées sur une interprétation structurale des évolutions phonétiques, morphologiques et syntaxiques.

Morphologie verbale

Le français présente à la première personne du pluriel (quatrième personne télétonique) de la plupart des temps, une désinence *-ons* que seuls certains parlers rhétiques et de Haute-Italie partagent. L'ancien français avait conservé des héritiers de *-ĀMUS*. Lorsque cette désinence *-ĀMUS* était précédée d'une palatale, par exemple : HA(B)EĀMUS > *aiiens* « avons » ; VENIĀMUS > *vegniens* « venons », etc. Ce type laissa sa place à l'hybride *-ions* au XV^e siècle. Il est la seule exception à la généralisation de *-ons* en français central, qui se substitue aux trois variantes *-ĒMUS*, *-ĀMUS* et *-ĪMUS*. L'origine de *-ons* n'a pas reçu d'explication qui fasse l'unanimité parmi les linguistes : certains y ont vu une influence de substrat gaulois, par comparaison par exemple avec la désinence équivalente en breton *-om*, *-omp* et à cause de son aire de diffusion dans d'anciennes zones de parler gaulois. Cependant, l'hypothèse d'une évolution interne motivée par des facteurs d'ordre structurel est tout aussi convaincante. En effet, *-ons* serait un doublet de *-omes*, issu lui de *-UMUS* dans la forme SUMUS > *som(m)es*, certes la forme *sommes* est aberrante, car on attendrait systématiquement *sons*, forme bien attestée. Les parlers de l'est conserveraient cet archaïsme puisqu'à la suite de *som(m)es*, ils offrent *-omes* (ex : *chantomes*), ce qui serait équivalent à *sons* d'où découle *-ons* (ex : *chantons*)¹³. Ce type d'alignement des formes par analogie est une donnée essentielle de l'évolution des langues. Cette généralisation s'effectue principalement par rapport à la forme qu'a le mot le plus fréquemment utilisé, c'est-à-dire dans ce cas précis le verbe *être*, dont la forme *sons* était certes plus rare que *som(m)es*, mais tout de même employée de manière récurrente dans la langue quotidienne par rapport aux autres verbes ayant primitivement d'autres désinences.

Facteurs externes, linguistiques et non linguistiques

Les [migrations des Germains](#) à partir du [Bas Empire](#) provoquent en partie la chute de l'Empire romain en 476 et marquent traditionnellement la fin des évolutions phonétiques communes à l'ensemble de la *Romania*. La Gaule du Nord est principalement soumise à des tribus [franques](#), si bien que le latin populaire et le [vieux bas-francique](#) cohabitent à partir du III^e siècle à l'écart des zones frontalières avec les dialectes germaniques, et le colinguisme^[Quoi ?] devient la règle. Les [dialectes franciques](#) n'ont pas pu prévaloir en raison de l'infériorité numérique (les soldats et chefs germains se mariant à des Gallo-Romains, leurs enfants tendent à privilégier la langue maternelle) et du prestige du [latin](#). Néanmoins, et notamment du fait que les peuples germaniques forment les castes dominantes, le vieux bas-francique (et dans une moindre mesure les autres langues germaniques : le burgonde, le gotique) influe dès lors sur la langue romane (un peu comme l'influence sur le [vieil anglais](#) de la [conquête normande](#)).

Il resterait en français moderne plus de 1 000 mots de cette origine (voir [Liste des mots français d'origine germanique \(en\)](#)) ; cette langue aurait modifié le protofrançais dans sa prononciation et plus légèrement dans sa syntaxe. Les [Francs](#) des premiers siècles parlaient davantage le [bas-francique](#) tandis que les Francs de l'époque de [Charlemagne](#) parlaient davantage des variétés [haut-franciques](#) comme le montrent les [Serments de Strasbourg](#)¹⁴.

C'est principalement l'influence francique qui distingue la [langue d'oïl](#) de la [langue d'oc](#). Le [picard](#), le [wallon](#) et le [normand](#) septentrional, ainsi que le [bas-lorrain](#), le [champanois](#) et le [bourguignon](#) sont les langues néo-latines les plus germanisées, alors que le français ([francien](#)) tend à se rapprocher du [latin](#) sous l'action des clercs et des érudits dès la fin du [Moyen Âge](#) et

surtout à la [Renaissance](#) avec l'emprunt de nombreux mots au latin classique, mais aussi à l'[italien](#). Au niveau graphique par exemple, le français moderne a cherché à éliminer les lettres *k* et *w*, jugées trop peu latines, alors que ces lettres furent employées couramment en [ancien français](#) (à comparer de *La Chanson de Roland* dans son texte original).

Parallèlement à l'emprunt néo-classique, les mots d'origine francique tendent à devenir moins nombreux :

- vfr. *sen* « sens » (abfrq. **sinnu* ; cfr. [néerl.](#) *zin*, all. *Sinn* « sens » ; d'où *assener*, *forcené*), absorbé par *sens* (lat. *sensus*, à l'origine « faculté de bien juger, entendement, raison ») ;
- *sur*, *-e* (abfrq. **sūr*, ancêtre du néerl. *zuur*) moins utilisé désormais qu'*aigre* ou *acide*.

Cependant, quelques mots d'origine germanique ont pénétré le français (et non pas le gallo-roman) de manière plus tardive, par le biais de langues mieux attestées et plus contemporaines telles que l'anglais, le néerlandais ou l'allemand : « boulevard » (XIV^e siècle ; du moy. néerl. *bolwerc*), « échoppe » (XIII^e siècle ; du moy. néerl. *schoppe*), « nord »/« sud » (XII^e siècle ; du vieil anglais), « bâbord » / « tribord » (XV^e siècle ; du moy. néerl. *bakboord*, *stierboord*), etc. La tendance à remplacer certains mots d'origine allemande s'est encore vérifiée de manière plus récente pour des raisons politiques compréhensibles, par exemple l'allemand *heimatlos* « sans patrie » remplacé dans les années 1930 par *apatride*, néologisme néo-classique, ou encore certains mots anglais d'apparence germanique comme *walkman*, évincé par *baladeur*, etc.

Avant le V^e siècle, de nombreux mots d'origine francique et gotique seraient entrés en latin bien avant les grandes invasions et principalement le gallo-roman¹⁵. Dès le III^e siècle notamment, des [lètes](#) germaniques s'installent en Gaule du Nord, d'autres sont en garnisons dans l'armée romaine aux frontières terrestres mais aussi maritimes de l'empire. Ainsi, par exemple, y avait-il de nombreux contacts entre Germains rhénans et Romains notamment en [Gallia Belgica](#). Les Francs, en particulier, occupèrent de hautes fonctions dans l'administration romaine et dans l'armée, à l'origine de la dynastie mérovingienne entre autres. Avant les grandes invasions, les rapports entre Germains et Gallo-Romains sont tels que le [Code théodosien](#) (an 370) interdit les mariages mixtes et les édits d'Honorius (fin IV^e-début V^e) interdisent le port du costume barbare en ville (manteau de fourrure, cheveux longs, pantalons). Le mot *Francia* lui-même, qui devait désigner probablement une zone imprécise en Belgique romaine, est une latinisation du francique *Franko* qui date du III^e siècle (*Franko*, pour *Franko(n)* ; voir [Franconie en français](#), *Franken en allemand*).

Du V^e au IX^e siècle, en Gaule du Nord, le gallo-roman et le germanique cohabitent souvent. De même, la zone des parlers germaniques proprement dits s'étend vers le sud et l'ouest. La majeure partie de l'[Alsace](#), une très grande partie de la [Lorraine](#), la Flandre, le [Boulonnais](#) sont gagnés au germanique avant que celui-ci recule par endroit au Moyen Âge. Il était même de mode de donner aux enfants des prénoms germaniques, mode qui se perpétua, puisqu'au IX^e siècle neuf personnes sur dix portent un prénom d'origine franque^[réf. nécessaire] (par exemple *Gérard* et *Bernard*, ce qui explique qu'aujourd'hui ces deux prénoms se situent respectivement au deuxième et troisième rang des [patronymes](#) les plus portés en France, en excluant les variantes régionales comme *Girard*, *Guérard*, *Grard*, *Besnard*, *Bénard*). Les Mérovingiens, puis les Carolingiens sont bilingues ; [Hugues Capet](#) (X^e siècle) qui était de mère saxonne, semble avoir été le premier souverain de France à avoir eu besoin d'un interprète pour bien comprendre le francique ou certains de ses dialectes.

C'est le bilinguisme dans l'armée qui explique pourquoi les [Serments de Strasbourg](#) de 842 furent écrits en *romana lingua* et en *teudisca lingua* (*teudisca*, on rencontre aussi *thiotisca* et *theodisca*, de même racine que l'allemand *deutsch*, l'ancien français *thiois* et l'italien *tedesco* > « [tudesque](#) » (XVIII^e siècle) ; les alternances *t/th* et *eu/eo/io* reflètent des tentatives diverses de transcrire des sons absents de l'alphabet latin). On estime généralement que les *Serments de Strasbourg* sont le premier texte écrit en [protofrançais](#). Cette *romana lingua* ne ressemble pas beaucoup au français moderne mais elle en est l'ancêtre. La première mention de l'existence d'une langue romane ne date que de [813](#), lors du [concile de Tours](#), réuni à l'initiative de [Charlemagne](#), qui impose désormais de prononcer les [homélie](#)s dans les langues vulgaires au lieu du [latin](#) :

rusticam Romanam linguam aut Theodiscam, quo facilius cuncti possint intellegere quae dicuntur

« dans la [langue romane](#) de la campagne [forme de protofrançais nommée *roman* ou [gallo-roman](#) — pour l'actuelle France] ou dans la [langue tudesque](#) [*tiesche langue* en ancien français — pour l'actuelle Allemagne], afin que tous puissent plus facilement comprendre ce qui est dit »

C'est en effet à cette époque qu'en France on prend conscience qu'on parle une langue différente du latin, probablement parce que, de toutes les langues romanes, elle en est la plus éloignée. Il faut attendre entre [880](#) et [881](#) pour le premier texte littéraire, la [Séquence de sainte Eulalie](#), encore que l'on puisse considérer que la langue de ce texte est plus du [picard](#) que de la langue d'oïl de Paris¹⁶.

La substance du superstrat francique

Les [changements linguistiques](#) observables en français attribuables au [superstrat francique](#) sont à la fois phonétiques, lexicaux et syntaxiques.

Phonétique

L'influence des parlers germaniques sur le latin vulgaire parlé en Gaule du nord a aussi eu des conséquences phonétiques, avec notamment l'apparition de nouveaux phonèmes inexistants (particulièrement au niveau du [système vocalique](#); e, eu, u, o ouvert) ou disparus du latin vulgaire. Ainsi, un phonème /w/ apparaît avec les emprunts de termes au germanique, mais qui va aussi se substituer au /v/ du latin vulgaire à l'initiale de quelques mots d'origine latine, différenciant en cela le français des autres langues romanes, y compris l'occitan. Ainsi le bas latin *vespa* va-t-il devenir **wespa* en gallo-roman septentrional, pour aboutir à *guêpe* en français central "[francien](#)" (attesté sous la forme *wespe* chez Marie de France en 1180¹⁷, dialectal *we[s]pe*, devenu parfois *vêpe* plus tardivement), tout comme *gué*, *gui*, *goupil* « renard », etc. De même, le phonème /h/ « expiré » (par une fricative vélaire sourde [χ] ou par une spirante laryngale) apparaît avec l'emprunt de mots germaniques, mais comme le cas précédent, par contamination de mot d'origine latine, par exemple *haut*, influencé par le vieux bas francique **hauh* ou **hōh* équivalent¹⁸. Aujourd'hui, ce phonème est réduit au *h* graphique dit « aspiré », destiné à empêcher la liaison avec la voyelle du terme précédant. Voir aussi [Liste des graphies des phonèmes du français](#). D'autres influences phonétiques plus ténues sur le lexique sont perceptibles dans un mot comme *puits* par exemple. Si le terme était issu directement du latin *pūtēs*, il aurait normalement abouti à **poiz* (attesté en toponymie. cf. it. *pozzo*, esp. *pozo*, oc. *potz*), il est vraisemblable que l'ancien français *puiz* emprunte son *ui* au vieux bas francique

**putti*¹⁹ (cf. [vieux saxon](#) *putti*, ancien néerlandais *putte*, le germanique passant lui-même pour un emprunt au latin), le *t* final, purement graphique, « latinise ».

La prononciation voit le renforcement de l'accent tonique d'intensité en milieu de mot ; ceci a eu pour conséquence l'amuïssement ou la chute de la voyelle finale, et la diphtongaison des voyelles longues en milieu de mot (phénomène attesté à partir du VI^e siècle) : *murus* > *murs* (masculin singulier), *murum* > *mur* (accusatif singulier) ; *māre* > **maer* > *mer* ; *rosa* > *rosa* (prononcé [rozë])²⁰. Ceci entraîne l'assourdissement des consonnes finales : *grande* > *grant* (d'où la prononciation [t] dans « grand homme » en français moderne).

On observe la (ré)introduction du [y] (ü) : parmi les langues romanes, ce phonème existe également en [occitan](#) ainsi que dans certains dialectes [gallo-italiques](#) et [rhéto-romans](#) et il n'est pas possible de dire s'il s'agit là d'une influence de substrat ou de superstrat.

Le [h « aspiré »](#) est la trace d'un ancien [h] prononcé. Ce phonème existait en latin, mais en a disparu assez tôt. Il réapparaît sous l'influence francique en gallo-roman septentrional. Ainsi le retrouve-t-on dans *hache*, *haine*, *hair*, *halles*, *harnais*, *hêtre*, *héron*, etc. Cette prononciation du [h] s'est atténuée au cours de l'ancien français, pour disparaître totalement vers le XVI^e siècle, sauf dans certains dialectes d'oïl où elle subsiste encore. Au niveau de l'écriture, les scribes omettaient souvent de noter le *h* initial. Un *h* initial graphique a été réintroduit peu à peu au cours des siècles suivants, notamment à partir du XVI^e siècle, soit par souci étymologique dans les mots d'origine latine (par ex. *ome* < lat. *hominem* > *homme*, alors que *on* issu de l'étymon *homo*, ne prend pas de *h* ; cf. italien *uomo*), soit pour interdire la liaison et noter le [hiatus](#) dans les mots principalement d'origine germanique (par ex. *harnais*, *hutte*, etc.), ou encore pour faciliter la lecture, ainsi, pour éviter de lire *v* dans certains termes commençant par *u* (écrit jadis *v* également), on le fait précéder d'un *h* qui n'a ni valeur étymologique, ni valeur phonétique, par exemple dans les mots *huile* (ancien français *oile* < lat. *oleum*), *huis* (ancien français *us*, *uis* < bas lat. *ūstium*), *huit* (ancien français *oit* < latin *octo*), etc.

La consonne [w], disparue du latin vulgaire, apparaît dans les mots d'origine francique et se mue en [gw] dans un premier temps, pour aboutir à [g] en français moderne (et dans d'autres langues romanes) : *guerre*, *gâcher*, *garder*, *gaulois* / *Gaule*, alors que les dialectes de langue d'oïl septentrionaux (normand septentrional, picard, wallon, champenois, bas-lorrain, bourguignon) conservent ce [w] germanique qui a pu passer ultérieurement à [v]. À noter qu'inversement et au stade du gallo-roman, certains termes d'origine latine avec [v] initial sont passés à [w] sous l'influence de mots germaniques analogues (contrairement aux autres langues romanes en général) : *goupil*, *guêpe*, *guiche*, *gué*, *gui*, *gaine*...

Lexique

Introduction de mots ayant un rapport avec :

- la guerre ou la conquête : *butin*, *effrayer*, *éperon*, *épieu*, *galoper*, *garder*, *gars/garçon* (frq. **wrakjo* « exclu, scélérat »), *guerre* (frq. **werra*), *guet*, *hache*, *heaume*, *maréchal*, *sénéchal*, *taper*, *trêve* ;
- le droit : *échevin* (frq. **skabin*), *gage* (frq. **waddi*), *saisir* (frq. **sakōn* « saisir un tribunal »)
- les fêtes et institutions : *bannir*, *baron*, *danser* (frq. **dansōn* « tirer »), *fief*, *rang* ;
- les sentiments : *émoi*, *épanouir*, *hair*, *honte*, *orgueil* ;

- les vêtements : *broder, coiffe, écharpe, étoffe, gant, haillon, housse, lice, moufle, poche* ;
- la nourriture : *broyer, cruche, flan, gâteau, gaufre, soupe* ;
- le corps : *babines, crampe, guérir, hanche, lécher, rider, téton, tomber, trépigner* ;
- la faune : *brème, chouette, épervier, esturgeon, hanneton* (frq. *hana « coq »), *hareng, héron, mulot, caille, crapaud* ;
- la flore : *alisse* (frq. *alisa « aulne »), *garance, guigne, hêtre, houx, osier, roseau, saule, troène, cresson, tilleul* ;
- la vie rurale : *gerbe, blé, jardin, haie, bois, forêt, troupeau* - les Francs étaient davantage agriculteurs et chasseurs que citadins ;
- les édifices, meubles : *banc, beffroi, fauteuil, halle, loge, maçon, salle* ;
- les outils : *alène, hotte, houe, louche, tamis, tuyau*
- les couleurs : *blanc, bleu, blond, brun, fauve, gris, sale* ;
- quelques adverbes : *trop* (même origine que *troupe*), *guère*²¹ (frq. *waigaro « beaucoup ») ;
- plusieurs verbes du 2e groupe tels que ; *affranchir, ahurir, choisir, guérir, hair, honnir, jaillir, lotir, nantir, rafraîchir, ragailardir, tarir*, etc.
- généralement tous les mots en *h aspiré* et en *g(u) dur* (*haine, guerre*).

La dérivation lexicale :

○ Suffixes

- *-ard*, propre au français, ancien français *-art*, du francique *hard* (« dur ») : *chauffard, trouillard, criard*. Ce suffixe produit des mots péjoratifs d'une intensité réelle et est encore productif dans la langue moderne.
- *-aud* (ancien français *-alt*, du francique *-ald*, forme réduite de *-wald* en fin de nom) de nature péjorative, n'est par contre plus productif pour créer de nouveaux mots, cependant il s'est confondu avec le suffixe latin *-ot* à cause de l'érosion consonantique (Il est devenu homophone) et de la proximité de sens.
- masculins *-ois, ais*, ancien féminin *-esche* proviennent généralement du francique *-isk* comme dans *français < françois < frankisk* (cf. all. *fränkisch*, angl. *frankish*), *anglais < anglois < anglisk* (cf. all. *englisch*, angl. *English*). Il s'est confondu avec le suffixe *-ais/aise* (espagnol *és*, italien *-ese*) issu du latin populaire *-e(n)s(is)*.
- *-ange* (voir anglais ou néerlandais *-ing*, allemand *-ung*) par l'intermédiaire des dialectes d'oïl du Nord : *boulangage/boulangier, vidange* (du verbe *vider*), *mélange/mélanger* (du verbe *mêler*).
- ancien suffixe *-enc* (de *-ing* comme le précédent) > *-an/and*, rare, dans les mots *chambellan, cormoran, paysan, merlan* ainsi que *tisserand, flamand*, etc. Il s'est confondu parfois avec *-ant* d'où l'alternance graphique *paysan / jadis également paysant* (Cf. anglais *peasant*) ou encore *-anum* > *-ain, chambellan / jadis également chamberlain* (Cf. anglais *chamberlain*). Ne pas confondre avec *-an < -ano* issu des mots empruntés à l'italien comme *artisan*.

○ Préfixes :

- *mé(s)-* de **missi-* ne subsiste que dans quelques mots (*mésentente, mégarde, méfait, mésaventure, mécréant, mépris, méconnaissance, méfiance, médiance*) et n'est plus utilisé de façon spontanée dans la création de nouveaux mots (voir anglais *misunderstand, mistake, miscarry*, allemand *miss-*).
- *for- / four-* de **fir-* (cf. allemand *ver-* au sens négatif) qui s'est confondu avec la préposition d'origine latine *fors* (anc. franç. *foers, fuers*), hors de, du lat. *fōris*. : *forcené*

(anc. franç. *forsené* sur *sen* < germ. **sinnu*, bon sen(s), intelligence, direction, confondu avec le latin *sensus*, sens. cf. *assener*) ; (*se*) *fourvoyer*, *forban*, etc.

Syntaxe

Il est probable que la syntaxe germanique ait eu une influence dans la formation du français, mais sa portée exacte reste moins aisée à déterminer que celle du lexique ou de la phonétique.

La présence systématique d'un pronom sujet devant le verbe (attestée dès *les Serments de Strasbourg*) est comparable à celle des langues germaniques, exemple : « je vois », « tu vois », « il voit », alors que le pronom sujet est facultatif - fonction du paramètre *pro-drop* - dans les autres langues romanes (comme dans l'occitan *vesi*, *veses*, *vei*, l'espagnol *veo*, *ves*, *ve*). Le pronom « on » (de (*h*)*om/homme*), propre au français, pourrait lui aussi être un [calque](#) du germanique (allemand *mann/man*, néerlandais *man/men*, danois *mand/man* et voir [Loi des nasales spirantes ingvaeoniques](#)). L'inversion « sujet/verbe > verbe/sujet » pour former les interrogations, se rencontre dans les langues germaniques mais pas dans les langues romanes, sauf en français.

L'ordre des mots dans le [syntagme](#) nominal : en latin, l'adjectif épithète précède le substantif dans la phrase « normale », c'est-à-dire sans intention marquée du locuteur. Par contre, la postposition de cette épithète dénote la volonté du locuteur de mettre en relief ce même adjectif en lui donnant sa signification primitive et concrète, par exemple : *urbanus praetor* « un préteur spirituel » ≠ *praetor urbanus* « un préteur urbain » Ce cas est exactement parallèle au français moderne *un grand homme* et *un homme grand*. De manière générale, l'ordre du latin classique était l'ordre complément - complété (déterminant - déterminé) qui a été remplacé à l'époque romane par l'ordre complété - complément (déterminé - déterminant), modification qui se retrouve dans toutes les langues romanes²². La situation du français est cependant plus complexe : si l'ordre des mots dans la langue moderne se rapproche de ce qu'il est dans les autres langues romanes (à part les cas où l'adjectif est obligatoirement placé avant le substantif en français : « grande table », etc.), il n'en va pas tout à fait de même à l'époque médiévale où l'adjectif se trouve systématiquement placé avant le substantif, c'est le cas pour tous les adjectifs de couleur et les adjectifs de nationalité par exemple : *les blanches mains* (cette formulation étant aujourd'hui purement stylistique et réservée à la poésie) ou encore *la danesche langue* « la langue danoise ». [Jacques Allières](#) souligne : « Il n'est pas exclu que la syntaxe germanique (cf. anglais *a red flower*, allemand *eine rote Blume*, comme ancien français *une roge flor*) ait exercé une influence de [superstrat](#) contraire à la tendance romane, et concordant avec l'usage latin. » Cet ordre des mots qui rejoint pourtant celui du latin classique est sans doute même davantage redevable à l'influence du superstrat germanique, puisqu'il est même une donnée importante pour distinguer les composés toponymiques du nord de la France de ceux du domaine [occitan](#) et dans une moindre mesure ceux du nord du domaine d'oïl de ceux du sud de ce même domaine, par exemple le type [Neufchâtel](#), [Neufchâteau](#) du nord qui s'oppose au type [Châteauneuf](#), [Castelnau](#) plus au sud. Cette opposition correspond précisément à la répartition des appellatifs d'origine germanique au nord (voir [toponymie française](#)) et leur absence au sud. L'antéposition de l'adjectif de couleur s'observe encore dans certains dialectes d'oïl comme à l'ouest du Nord Cotentin où *un chat noir* par exemple, se dit *eun neir cat* ou encore dans le [wallon](#).

De plus, la syntaxe germanique exerça également une influence assez importante, comme l'atteste le fait de faire placer le sujet après le verbe lorsqu'un complément ou adverbe précède celui-ci. Par exemple : *l'endemain manda le duc son conseil* pour « le duc appela le lendemain son conseil ». Tous ces faits illustrent que la germanisation de la « langue romane rustique » fut

très considérable au point où les langues d'oïl prendront des aspects très différents des autres langues issues du latin, notamment au sud où les langues occitanes sont restées plus proches du latin²³.

Possible, en ancien français, la conservation d'un suffixe nominatif sujet (un *-s* étymologiquement issu du latin dans *li mur-s* « le mur », *li fil-s* « le fils ») absent du latin vulgaire et des autres langues romanes.

Graphie

Aussi, les minuscules de l'alphabet dit latin sont en fait la variante nord-européenne / germanique de l'alphabet des Romains. L'alphabet que les Romains utilisaient n'avait pas de minuscules, et correspondait aux seules majuscules (A, B, C...). [Charlemagne](#) unifia l'écriture de l'Europe du Nord et celle du Sud en combinant les deux (le Sud n'utilisait encore que l'alphabet romain), d'où le double alphabet majuscules/minuscules. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on appelle parfois les minuscules l'« [écriture caroline](#) » (*carol-*, de *Carol(us Magnus)* « Charlemagne »). Le Nord germanique a toujours su créer de nouvelles lettres (w, j, Þ, ð, ø ; il y a aussi le *k* peu présent en latin mais répandu dans le Nord et en ancien français), alors que le sud a toujours été plus conservateur et préfère l'ajout d'accents à des lettres existantes (ç, é, è, à, ñ, ô, ã, etc.) ou la combinaisons de lettres pour transcrire un seul son (« ch », « ph », il y a aussi les combinaisons françaises « eu », « ou » ([digrammes](#)), ou encore « qu » là où « k » pourrait être utilisé).

Gallo-roman, roman ou très ancien français

Article détaillé : [Roman \(langue\)](#).

Les [Serments de Strasbourg](#) en 842 sont souvent considérés comme l'« acte de naissance de la langue française »

« Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun saluament, dist di in auant, in quant deus sauir et podir me dunat, si saluarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra saluar dist, in o quid il mi altresí fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon uol cist meon fradre Karle in damno sit »

— extrait des *Serments de Strasbourg* (842) :

On y observe une langue largement détachée de la langue mère latine ; certains de ses traits phonétiques et syntaxiques sont communs aux langues romanes en gestation, tandis que d'autres caractéristiques sont déjà celles de ce qui allait devenir le français²⁴. L'influence du latin est visible au niveau de la syntaxe, c'est-à-dire dans la position d'un substantif expansion d'un substantif : *Pro deo amur*, celle du germanique est probable dans la place de l'adjectif mis avant le nom : *christian poblo* et la graphie : présence du *k* (*Karle*, « Charles ») et du *dh* (ex : *aiudha* > ancien français *aïe* « aide » ; *cadhuna* > ancien français *chaiin*, *cheiïn* « chaque ») qui transcrit le *d* interdental (le *th* sonore anglais). Il ne s'est pas encore, à cette époque, complètement amuï, ce qui constitue une caractéristique du français par rapport aux autres langues romanes.

Ici l'écriture [caroline](#) (les minuscules modernes) est employée. Elle n'existait pas au début de l'ère chrétienne (on n'utilisait alors que les majuscules actuelles) ; ainsi la lettre « v » s'écrivait

« V » en majuscule et « u » en minuscule, et transcrivait aussi bien la consonne [v] ou la voyelle [y] (le « u » français ou le *ü* allemand). La différenciation *V/v* et *U/u* n'apparaîtra que bien plus tard.

Du IX^e au XIII^e siècle : ancien français

Articles détaillés : [ancien français](#) et [langue d'oïl](#).

Pendant la période du X^e au XIII^e siècle, les locuteurs appelaient leur langue le « roman/romanz/romance », puis *franceis* vers les XII^e – XIII^e siècles.

Rayonnement de l'ancien français

La période qui s'étend de la fin du XI^e au début du XIV^e siècle correspond à une période de rayonnement du français médiéval.

Le français sous sa forme normande s'introduit en Angleterre dans le sillage de la conquête de ce pays en [1066](#) par [Guillaume le Conquérant](#). Le règne du français y durera plus de trois cents ans, laissant dans le vocabulaire de l'[anglais](#) une empreinte profonde, qui aboutit, dans certains cas, au remplacement systématique du terme [vieil anglais](#) par son équivalent roman, exemples :

- vieil anglais *ea* « rivière » (vieux norrois *ǣ*) ≠ anglais *river*, emprunt à l'anglo-normand *rivere*, variante de l'ancien français *riviere*
- vieil anglais *earm* « pauvre » (allemand *arm*) ≠ anglais *poor*, emprunt à l'anglo-normand *pore* (normand *paur*, dialectal *pour*)
- vieil anglais *ierfe* « héritage » (allemand *Erbe*) ≠ anglais *heritage*, emprunt à l'anglo-normand ou à l'ancien français *heritage*
- vieil anglais *lyft* « air » (allemand *Luft*) ≠ anglais *air*, emprunt à l'anglo-normand *air*
- vieil anglais *hæleð* / *helið* « héros » (allemand *Held*) ≠ anglais *hero* emprunt au moyen français *hero*, *heroes* ou directement au latin *heros*
- vieil anglais *here-toga* « chef, général » (allemand *Herzog* « duc ») ≠ anglais *chief*, *general*, (*duke*), emprunts à l'anglo-normand ou à l'ancien français
- vieil anglais *ðeod*, *ðiod* « peuple, nation, tribu » (allemand *deut-sch*), *folc*, même sens (allemand *Volk*) ≠ anglais *people*, *nation*, *tribe*, etc.

L'érudit florentin [Brunetto Latini](#) écrit en [langue d'oïl](#) son *Livre du Trésor*, vers [1265](#), et s'en explique en déclarant que c'est là la « parlure plus délectable et plus commune à toutes gens ». Le chroniqueur vénitien M. da Canale assure, à la fin du XIII^e siècle, que « la langue française court le monde²⁵ ».

Emprunts lexicaux de l'ancien français à des langues étrangères

Le français comme les autres langues s'est constamment enrichi d'apports lexicaux étrangers. Les principales langues sources d'emprunt sont le latin, le grec ancien, l'italien (près de 1 500 mots) et l'anglais (environ 300 mots).

Latin

On distingue les emprunts au [latin médiéval](#) des emprunts au [latin classique](#). Ce dernier reste une source contemporaine d'enrichissement lexical. Les emprunts directs au latin, dit

« emprunts savants » relativisent la langue et provoquent souvent la création de doublets ou doublons : *frêle / fragile* ; *grêle / gracile* ; *colombe* (voir le dérivé [colombage](#)) / *colonne* ; etc.

Autres langues

Scandinave

À la faveur de l'implantation de populations nordiques et d'un certain bilinguisme dans certaines parties de la Normandie, un grand nombre de vocables issus du [vieux norrois](#) pénètre l'idiome roman local, avant de se transmettre pour partie à l'ancien français, qui s'enrichit d'environ 150 mots issus de cette langue, principalement des termes de navigation : *agrès*, *cingler*, *crique*, *étai*, *étrave*, *gréer*, *hauban*, *hune*, *quille*, *tillac*, etc., mais aussi plus généraux comme *hanter* (*heimta*), *mare* (*marr*), *guichet* (*vik* + *-et*), etc.

Arabe

L'ancien français a peu emprunté directement à la [langue arabe](#), contrairement à d'autres langues européennes, et contrairement au français moderne qui a emprunté directement au contact de populations arabophones à l'époque de la colonisation. Cependant environ 270 mots ont une origine arabe, ils sont généralement entrés dans le français par l'intermédiaire du [latin médiéval](#), de l'[italien](#), ou dans une moindre mesure, de l'espagnol ou d'une autre langue. L'[Empire arabe](#) s'accompagne d'un développement des lettres, des sciences et des arts. Le latin médiéval y puise notamment des mots scientifiques (en particulier dans le domaine de la médecine, de l'alchimie, des mathématiques et de l'astronomie) et des termes issus de la riche civilisation des [Maures](#) :

- par l'intermédiaire du latin médiéval : *alambic* (< lat. *alembicus* < ar. *al-'ānbīq*) ; *alchimie* (< vfr. *alkemie* < lat. *alchymia* < ar. *al-kīmīyā* ' « pierre philosophale » < grec tard. *khēmeia* « transmutation du métal ») ; *algèbre* (< lat. *algebra* < ar. *al-djābr* « contrainte, réduction ») ; *amiral* (< lat. *amīrālis*, *admīrāllus* < tronqué de l'ar. 'amīr *al-baḥr* « commandant des mers ») ; *échecs* (< lat. *scacus* < ar. *āš-šāh māt* « le roi est mort ») ; croisé avec vfr. *échet* « butin », d'origine frq.) ; *élixir* (< lat. *elixir* (*vitae*) < ar. *al-'iksīr* < grec *xērion*) ; *momie* (< lat. *mumia* < ar. *mūmīyā* < *mūm* « cire ») ; *nuque* (< lat. *nuc(h)a* < ar. *nūhā* ' « moelle épinière ») ; *raquette* (< lat. *rasceta* < ar. *rāhāh* « paume ») ; *sirop* (< lat. *syrupus*, *sirupus* < ar. *šārāb* « boisson ») ; *zénith* (< lat. *zenith* < v.esp. *zenit* < cacographie de **zemt* < tronqué de l'ar. *sāmt ār-rā's* « chemin au-dessus de la tête »).
- par d'autres voies : *azur* (< v.esp. *azur*, *azul* < ar. *lāzaward*, *lāzuward* « lapis-lazuli » < pers. *laḡvard*, *lāžvard* < sanskt. *rājāvarta* « frisure du roi ») ; *calibre* (< v.ital. *calibro* < ar. *qālib* « forme pour chaussures ») ; *chiffre* (< ital. *cifra* « chiffre » < ar. *šifr* « vide, zéro ») ; *gazelle* (< ital. *gazella* < ar. *ḡāzālāh*) ; *goudron* (< vfr. *catran*, *gotran* peut-être par l'intermédiaire du lat. méd. *catranum*, avec altération inexplicée de *ca-* en *go(u)-* < ar. d'Égypte *qātrām*) ; *hasard* (< esp. *azar* < ar. pop. *az-zahr* « dé à jouer ») ; *jupe* (< sicil. *jupa* « pourpoint d'homme » < ar. *djūbbāh* « vêtement long en laine ») ; *zéro* (< ital. *zero* < v.esp. < ar. *šifr*).

Le développement du commerce des grandes cités italiennes avec des pays de langue arabe, enrichit la langue française en termes liés à ces activités commerciales : *arsenal*, *avarie* (< italien génois *avaria*) ; *camphre* (< latin médiéval *camphora* < italien *canfora*) ; *coton* (< italien *cotone*) ; *douane* (< ancien italien *doana*, *dovana*), *magasin* (< italien *magazzino*) ; *matelas* (< italien *materasso*) ; *orange* (< italien *arancia*) ; *sucre* (< italien *zucchero*)²¹, etc.

Œuvres principales

- IX^e siècle, [Séquence de sainte Eulalie](#) (vers 880)
 - *Buona pulcella fut Eulalia / Bel auret corps bellezour anima / Voldrent la ueintre li d[ō] inimi / Elle nont eskoltet les mals conselliers / Quelle d[ō] raneiet chi maent sus en ciel,*
- X^e siècle, [La Vie de saint Léger](#) (vers 980) :
 - *Domine Deu devemps lauder / Et a sos sanz honor porter. / In su'amor cantomps dels sanz / Quæ por lui augrent granz aanz,*
- XI^e siècle, [Vie de Saint Alexis](#) (vers 1040) :
 - *De la dolour que demenat li perdre / Grant fut la noise si l'entendit la medre : / La vint corant com feme forsenede, / Battant ses palmes, cridant, eschevelede,*
- XII^e siècle, [Chanson de Roland](#) (vers 1170) :
 - *Seignurs baruns, a Carlemagnes irez ; / Il est al siege a Cordres la citet. / Branches d'olives en voz mains porterez, / Ço senefiet pais e humilitet,*
- XII^e siècle, [Alexandre de Bernay](#), [Roman d'Alexandre](#) (vers 1185) :
 - *Li mengiers est tous pres, que li quieu l'ont hasté, / Puis sont li siege fait et li tapit geté. / Li chevalier s'assieent qant il orent lavé / Et on lor a le vin en hanas apporté,*
- XII^e – XIII^e siècle, [Jehan Bodel](#), [Brunain la vache au prestre](#) ([fabliau](#) ; entre 1165 et 1210) :
 - *Nus hom mouteploier ne puet / Sanz grant eür, c'est or del mains. / Par grant eür ot li vilains / Deus vaches, et li prestres nule. / Tels cuide avancier qui recule,*

Aux XIV^e et XV^e siècles : moyen français

Article détaillé : [moyen français](#).

Cette langue de transition entre le français ancien et moderne a duré du XIV^e au XV^e siècle. Les XIV^e et XV^e siècles se caractérisent par une grande désorganisation. Le XIV^e siècle est marqué par la [grande peste](#) et par la [guerre de Cent Ans](#), qui entraîne une désorganisation des institutions.

Pour cette période, le [Livre des merveilles du monde](#) de [Jean de Mandeville](#) est important sur le plan [linguistique](#). Ce livre qui raconte le voyage en Chine de l'auteur, est un [manuscrit](#) édité à 250 exemplaires dans différentes [langues](#).

Au XIV^e siècle, *Les Enseignemenz*, livre de recettes, écrit entre 1304 et 1314 recommande : « Por blanc mengier — Se vos volez fere blanc mengier, prenez les eles e les piez de gelines e metez cuire en eve, e prenez un poi de ris e le destrempez de cele eve, puis le fetes cuire a petit feu, e puis charpez la char bien menu eschevelee e la metez cuire avec un poi de chucre. » Au XV^e siècle, [François Villon](#) écrit le *Lais ou le Petit Testament* vers 1456 : « Le regart de celle m'a prins / Qui m'a esté felonne et dure / Sans ce qu'en riens j'aye mesprins, / Veult et ordonne que j'endure / La mort, et que plus je ne dure. »

Du XVI^e au XVIII^e siècle : français classique

Article détaillé : [français classique](#).

Néologisme foisonnant

La [Renaissance](#) se produit en France avec un siècle de retard par rapport à l'Italie. Pendant la [Renaissance](#), la société [cultivée](#) continue d'apprendre et d'employer le [latin](#) et le [grec ancien](#) dans les [universités](#). Pour la première fois dans notre langue, les [emprunts lexicaux](#) au [grec](#) se font directement et non par l'intermédiaire du [latin](#) et les [néologismes](#) helléniques sont fréquents dans le domaine des sciences et de la politique²⁶. On observe une relatinisation avec création de très nombreux [doublets lexicaux](#). Ainsi, par exemple, au mot populaire *cheville* s'adjoint le mot médical *clavicule* tous deux issus du latin classique *clavicula*. Dans la satire de [François Rabelais](#) sur les latinismes de l'écolier limousin, cinq mots sont attestés pour la première fois dans notre langue : *célèbre*, *génie*, *horaire*, *indigène* et *patriotique*²⁶.

L'[italien](#), rayonnement culturel oblige, donne lieu à de nombreux [emprunts lexicaux](#) (environ 2 000 mots). Citons parmi tant d'autres *balcon*, *banque*, *caleçon*, *pantalon*, *douche*, *escalier*, *concert*, *carnaval*, *carrosse*, *façade*, *frégate*, *négoce*, *courtisane*, *moustache*, *sonnet*, *caresse*, *spadassin*, *sentinelle*, *caporal*, *brave*. Le [philologue Henri Estienne](#) se moque de tous ces emprunts dans *Deux dialogues du nouveau français italianisé et autrement déguisé entre les courtisans de ce temps* en [1578](#), dans lequel il s'adresse aux lecteurs et tutti quanti²⁷. [Clément Marot](#), fasciné par la [Renaissance](#) en Italie, importe en France la [règle de l'accord du participe passé](#) utilisée dans la [langue italienne](#)²⁸.

L'espagnol, pour les mêmes raisons, nous donne *bandoulière*, *bizarre*, *fanfaron*, *mascarade* et surtout les mots venus du Nouveau Monde comme *tabac*, *patate*, *cacao*, *chocolat* alors que le portugais nous lègue *ananas* venu du Brésil et *mangue* venu de la langue de [Malabar](#)²⁹.

Outre ces emprunts, le français foisonne alors de mots nouveaux et les auteurs de [Pléiade](#) (dont [Du Bellay](#) qui publie en [1549](#) *Défense et illustration de la langue française* afin de promouvoir sa langue) créent de nouveaux modes de formation avec juxtaposition adjectivale (*doux-utile*, *aigre-doux*), verbale (*ayme-musique*), la formation de noms à partir d'infinitifs (tels que *le chanter*, *le mourir*, *le vivre*, *le savoir*), la suffixation ou préfixation (*contre-cœur*, nombreux diminutifs comme *mignonelette*, *doucelette*, etc.) dont certains éléments n'existent pas de façon autonome : [monologue](#) n'est pas un mot grec mais un mot français de la Renaissance ! La [logique de Port-Royal](#) correspond à des travaux en [logique](#) en rapport avec la [linguistique](#), par les [jansénistes Antoine Arnauld](#) et [Claude Lancelot](#).

Codification



L'une des pages de l'ordonnance de Villers-Cotterêts

La langue française acquiert alors un statut officiel définitif, illustré par l'[ordonnance de Villers-Cotterêts](#) de [1539](#), qui impose le français comme langue du [droit](#) et de l'[administration](#). Le droit doit être écrit en français³⁰ et plus en latin. Dans le sud du royaume, cette mesure porte le coup

de grâce à l'usage juridique et administratif de l'[occitan](#), qui était déjà en recul depuis deux siècles³¹.

Avec l'[imprimerie](#), grande invention de la Renaissance, et la diffusion du savoir — un besoin de codification — les grammairiens, les lexicographes, les théoriciens de la langue, les linguistes³² prennent de l'importance. Le premier *Dictionnaire françoislatin*, celui de [Robert Estienne](#), est publié en 1539. Moins d'un siècle plus tard, en 1635, la création de l'[Académie française](#) consacre l'effort de codification, [défense et illustration de la langue française](#) (pour reprendre le titre du célèbre ouvrage de [Joachim du Bellay](#) publié en 1549). Paradoxalement, il s'est ensuivi une latinisation de la graphie d'après l'étymon latin supposé ou réel (ex : *doit* devenant “doigt” pour le rapprocher du latin *digitus*, *pie* devenant “pied” qui se rapproche de *pedis* ou, par erreur, *pois* devenant “poids” pour le rapprocher de *pondus*, alors qu'il est issu de *ponsus*) et un appauvrissement du lexique, à la suite d'une purge du vocabulaire, plus particulièrement des mots d'origine non latine, promu par les auteurs et les écrivains de renom ayant reçu une formation des milieux religieux devenus les seuls tenants de la langue latine (ecclésiastique). Épurier et discipliner la langue française a été notamment l'œuvre de la vie de [François de Malherbe](#), supprimant notamment les vocables provinciaux ou les mots techniques. Plusieurs des mots tombés en désuétude avaient été empruntés auparavant par l'anglais et sont pour la plupart toujours en usage dans cette langue. Le janséniste [Claude Lancelot](#) écrit en 1660 la célèbre *Grammaire de Port-Royal*, texte normatif fondamental pour la langue française. C'est dans ce contexte de codification que s'est développé le [courant littéraire](#) de [préciosité](#) qui utilise à foison les métaphores et périphrases, crée de nombreux néologismes.

Rayonnement culturel et géographique

De 1604 à 1759, quelques milliers de Français venant de différentes régions de France colonisèrent la [Nouvelle-France](#) et adoptèrent alors rapidement une langue commune pour bien se comprendre, soit le français parlé par l'administration royale, les fonctionnaires et les officiers de l'armée et de la marine. En outre, les émigrés étaient essentiellement des citadins de la France du nord, c'est-à-dire Paris et grand ouest, et ils étaient plus ou moins compétents en français. Enfin, environ la moitié des [filles du roi](#) étaient originaires de l'Île-de-France, région d'origine du français. Cela faisait dire qu'on parlait presque aussi bien français dans la colonie, qu'à Paris : « *Tous ici tiennent pour assuré que les gens du commun parlent ordinairement au Canada, un français plus pur qu'en n'importe quelle Province de France et qu'ils peuvent même rivaliser avec Paris* »^{33,34}. C'est ici que les Français [québécois](#), [acadien](#) et [terre-neuvien](#) prennent leur origine.

En Europe, le français devient progressivement la langue diplomatique et remplace le latin dans les traités entre États. Le [traité d'Utrecht](#) (1713) entre l'Espagne, la Grande-Bretagne et la France³⁵ et le [traité de Rastatt](#) (1714), conclu entre [Louis XIV](#) et Charles VI³⁶, ont été rédigés en langue française.

À partir du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours : le français moderne

Nationalisation et internationalisation de la langue française

À la veille de la [Révolution française](#), on estime qu'un quart seulement de la [population française](#) parle [français](#), le reste de la [population](#) parle des [langues régionales](#).

Au nord ce sont principalement les [parlers d'oïl](#), au sud les [parlers d'oc](#), ainsi que le [breton](#), le [basque](#), le [catalan](#), le [francoprovençal](#), le [flamand](#), l'[alsacien](#), le [francique lorrain](#) entre autres. L'unification du français débutée par [Talleyrand](#) et continuée par [Jules Ferry](#) a pour but de créer une seule langue française sur tout le territoire français. Si le français s'impose assez vite dans les régions où l'on parle des dialectes de [langue d'oïl](#) et du francoprovençal, des méthodes très coercitives sont employées afin d'éliminer le breton, l'[occitan](#), le catalan, le basque, le [corse](#), etc. (notamment des humiliations physiques sur les jeunes élèves, voir [Vergonha \(lingüicidi\)](#)).

Dans son rapport de juin 1794 l'[abbé Grégoire](#)³⁷ révéla qu'on ne parlait «exclusivement» le français uniquement dans « environ quinze départements » (sur 83). Il lui paraissait paradoxal, et pour le moins insupportable, de constater que moins de trois millions de Français sur 28 parlaient la langue nationale, alors que celle-ci était utilisée et unifiée « même dans le Canada et sur les bords du Mississippi³⁸. »

En revanche, le français est couramment pratiqué dans toutes les cours européennes. En 1685, [Pierre Bayle](#) peut ainsi écrire que le français est « le point de communication de tous les [peuples](#) de l'[Europe](#) ».

Le français est alors la langue de la [diplomatie](#) mais également un puissant vecteur dans les domaines de l'[art](#), des [sciences](#) et des [techniques](#). On lit [Rabelais](#) dans le texte en français de [Moscou](#) à [Lisbonne](#).

Au XVIII^e siècle, le français est la [langue véhiculaire](#) de l'Europe.

Cette période perdure jusqu'à l'émergence d'un concurrent au même rôle, l'[anglais](#). Le mouvement intellectuel, culturel et scientifique du [siècle des Lumières](#) en [Angleterre](#), principalement dans le domaine de la politique et de l'économie, apporte en retour des mots de la langue anglaise tels que *bifteck*, *brick*, *budget*, *cabine*, *club*, *coke*, *grog*, *humour*, *importer*, *meeting*, *punch*, *redingote*, *spleen*²¹.

La cour anglaise a pratiqué longtemps le français en mémoire des fondateurs de la couronne moderne. La [guerre de Cent Ans](#) a mis un terme à cet usage (1362), mais aujourd'hui encore, toutes les devises royales anglaises sont en français : « honni soit qui mal y pense » au premier chef, « Dieu et mon droit », moins souvent cité, également. L'anglais garde toutefois une forte empreinte de français et les dernières études menées sur ce thème évaluent à environ 29 % la part du français dans le [lexique](#) anglais moderne (voire pour certains jusqu'à 70 %³⁹).

Le français s'est toujours écrit au moyen de l'[alphabet latin](#), enrichi depuis le XVI^e siècle par des [diacritiques](#) dont l'écriture et l'utilisation ne seront réglées qu'à partir du XVIII^e siècle.

Article détaillé : [Diacritiques utilisés en français](#).

Sur le plan national, la Révolution va au-delà de l'[ordonnance de Villers-Cotterêts](#) (1539) puisque les [Jacobins](#) imposent le français comme « Langue universelle des Lumières » et, par conséquent, comme langue maternelle obligatoire pour tous. L'usage des patois et dialectes devient alors synonyme de « régression sociale », comme réminiscence de l'Ancien Régime, de même que l'usage du latin. La Révolution apporte son lot de vocabulaire administratif recensé dans le *Supplément contenant les mots nouveaux en usage depuis la Révolution du Dictionnaire de l'Académie* publié en 1798 : si les [mois républicains](#) ne sont plus utilisés, d'autres se sont

imposés : *are, carmagnole, cocarde, département, école normale, guillotine, hectare, kilogramme, kilomètre, litre, préfet, sans-culotte.*

Enrichissement et simplification de la langue française

Au XIX^e siècle, les [Romantiques](#) s'opposent au [français classique](#). Afin d'enrichir leurs œuvres, ils utilisent aussi bien les mots « nobles » que les mots « bas ». À la fin du XIX^e siècle, les [écrivains réalistes](#) empruntent le nouveau lexique dû à la [révolution industrielle](#) (termes des moyens de transport : *tunnel, rail, wagon, tender, tramway, steamer* ; de la médecine : *analgésique, hydrothérapie, homéopathie*, etc.). La codification se poursuit : le [Dictionnaire de la langue française](#) d'[Émile Littré](#) en [1873](#) reflète un état de la langue française classique et du bon usage littéraire entre le XVII^e siècle ([grand siècle](#) que le dictionnaire privilégie) et le XIX^e siècle. Le [Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle](#) de [Pierre Larousse](#) en [1876](#) est un outil utilisé aussi bien par les écoliers que les adultes²¹.

Parallèlement, l'Académie française continue son travail : en [1835](#), elle publie la sixième édition de son Dictionnaire. Une nouvelle fois, les simplifications sont nombreuses. Par exemple, "j'avois" devient "j'avais" ; "enfants" (qui jusque-là perdait le "t" au pluriel) s'écrit "enfants" etc. En [1935](#), elle publie la huitième édition de son Dictionnaire. On y voit apparaître des modifications comme grand-mère remplaçant grand'mère. En [1990](#), l'Académie française et les instances francophones publient le [rapport de 1990 sur les rectifications orthographiques](#). Bien qu'officiellement recommandées, il faut par exemple attendre 2008 pour que ces modifications soient clairement encouragées dans l'enseignement en France⁴⁰.

La [mondialisation](#) s'intensifie dans les années [1970](#) avec la prédominance de l'influence de la culture américaine, ce qui entraîne un grand emploi de la langue anglaise : vocabulaire des machines (*tank, bulldozer, tanker, scooter, jeep*), du spectacle et de l'information (*prime time, show, star, crooner, show-biz, hit-parade, live, zapping, interviewer, casting, top model*), de l'économie (*cash flow, data, money*), de l'Internet (*click, firewall, hardware*). Cela pousse l'État français à réagir. Le [7 janvier 1972](#), le gouvernement français promulgue le décret n° 72-9 relatif à l'enrichissement de la langue française, prévoyant la création de commissions ministérielles de [terminologie](#) pour l'enrichissement du [vocabulaire](#) français. Le [4 août 1994](#), à la suite de la loi de 1975, est promulguée la loi dite [loi Toubon](#) qui tend à imposer l'utilisation du français dans nombre de domaines (affichage, travail, enseignement, etc.) particulièrement dans les services publics.

Évolution de la graphie et du statut du français à travers l'histoire

Contrairement à certaines idées reçues, l'histoire du français et de son [orthographe](#) comporte de nombreuses réformes. De tout temps, l'orthographe du français a subi de nombreuses rectifications, mais l'habitude littéraire d'adapter les ouvrages dans l'orthographe officielle du moment nous donne une impression de continuité que la langue française écrite n'a en fait jamais eue.

On peut définir à peu près cinq états de la langue française, qui est passée progressivement de l'un à l'autre ; dans les exemples ci-dessous, l'[orthographe](#) est celle des [éditeurs](#) et non celle des [auteurs](#). Jusqu'au XIX^e siècle, l'orthographe normalisée du français, qui s'établit lentement à partir du XVI^e siècle, reste très variable. D'autres découpages sont possibles et ne sont que des moyens de situer un texte par rapport à l'état de la langue. En voici un exemple concret à travers ces trois versions d'un même texte, le début de [La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que](#)

[le Bœuf](#) de [Jean de La Fontaine](#) (« Pourquoi ? » [\[archive\]](#)), sur [orthographe-recommandee](#) [\[archive\]](#) :

- Édition originale (XVII^e siècle) :
 - Une Grenouille vid un Bœuf,
Qui luy sembla de belle taille.
Elle qui n'estoit pas grosse en tout
comme un œuf [...]
- Édition de 1802 :
 - Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'étoit pas grosse en tout
comme un œuf [...]
- Orthographe d'aujourd'hui :
 - Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout
comme un œuf [...]

La manière de classer les états de la [langue](#) ne s'appuie pas seulement sur sa [grammaire](#), mais aussi sur son [orthographe](#).

Exemples d'évolutions phonétiques complètes⁴¹:

| Latin | Proto-roman | IX ^e siècle | XII ^e siècle | XV ^e siècle | XVIII ^e siècle | XXI ^e siècle |
|---------------|-----------------|------------------------|--------------------------------------|------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| PĒDE- | *pēde | /pieð/ | /pieθ/ <i>pie</i> | /pie/ | /pie/ | /pie/ <i>pie</i> |
| MATŪRU- | *ma'turo | /ma'ðyr/ | /mə'yr/ <i>meür</i> | /myr/ | /myR/ | /myR/ <i>mûr</i> |
| SCŪTU- | *(i)s'kuto | /es'kyð(o)/ | /es'ky/ <i>escu</i> | /e'ky/ | /e'ky/ | /e'ky/ <i>écu</i> |
| SĀETA- | *sēta | /seiðə/ | /seiə/ <i>seie</i> | /soiə/ | /swəə/ | /swa/ <i>soie</i> |
| FEMINA- | *femina | /femnə/ | /femmə/ <i>femme</i> | /fāmə/ | /fam(ə)/ | /fam/ <i>femme</i> |
| HŌMINE- | *omine | /omnə/ | /ommə/ <i>homme</i> | /ōmə/ | /om(ə)/ | /om/ <i>homme</i> |
| BĒLLU- | *bellos | /bɛls/ | /be ^a us/ <i>beaus</i> | /be'au/ | /bə'o/ | /bo/ <i>beaux</i> ⁴² |
| HABĒRE | *a'bere | /a'veire/ | /a'voir/ <i>avoir</i> | /a'vwɛr/ | /a'vwɛR/ | /a'vwar/ <i>avoir</i> |
| IŪDICĀTU- | *d̄zy'd̄ziēð(o) | /d̄zy'd̄ziēð(o)/ | /zy'zie/ <i>jugié</i> | /zy'ze/ | /zy'ze/ | /zy'ze/ <i>jugé</i> |
| CŌLLŌCĀR E | *kollo'kare | /kol't̄jier(e)/ | /ku't̄jier/ <i>couchier</i> | /ku'ʃie(r)/ | /ku'ʃe/ | /ku'ʃe/ <i>coucher</i> |


Bibliographie

- Jacques Allières, *La formation de la langue française*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1982
- [Renée Balibar](#), *L'Institution du français : Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, [Presses universitaires de France](#), coll. « Pratiques théoriques », 1985, 421 p. ([ISBN 2-13-039302-0](#)).
- Michel Banniard, *Du latin aux langues romanes*, Nathan, coll. 128, 1997.
- Olivier Bertrand, *Histoire du vocabulaire français*, Palaiseau, éditions de l'École polytechnique, 2011.
- [Ferdinand Brunot](#), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, vol. IX, première partie : La Révolution et l'Empire. Le français, langue nationale (avec vingt cartes), Paris, Armand Colin, 1927, XV-616 p. ([lire en ligne \[archive\]](#)).
- [Ferdinand Brunot](#), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, vol. IX, deuxième partie : La Révolution et l'Empire. Les événements, les institutions et la langue, Paris, Armand Colin, 1937, XXVIII-659 p. ([lire en ligne \[archive\]](#)).
- Eugene Buckley, « Phonetics and phonology in gallo-romance palatalisation », *Transactions of the Philological Society*, 2009, vol. 107, n° 1, p. 31–65.
- [Albert Dauzat](#), [Jean Dubois](#) et [Henri Mitterand](#), *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse, 1974.
- François de la Chaussée, *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1974 (nouv. éd. revue et augmentée, 1982).
- [Giovanni Dotoli](#), *Le français, langue d'Orient*, Paris, [Éditions Hermann](#), 2010.
- Josef Felixberger, « Sub-, Ad- und Superstrate und ihre Wirkung auf die romanischen Sprachen : Galloromania », dans *Romanische Sprachgeschichte : ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, t. I, sous la dir. de Gerhard Ernst, Berlin, de Gruyter, 2006, pp. 594-606.
- [Pierre Fouché](#), *Phonétique historique du français*, Paris Klincksieck, 1958.
- Theodor Frings et Walther von Wartburg, « Französisch und Fränkisch », dans *Festschrift Karl Jaberg*, [Halle-sur-Saale](#), Niemeyer, 1937, p. 65-82 ; rééd. dans *Sammelband Frings*, Tübingen, Niemeyer, 1951.
- Ernst Gamillscheg, « Französisch und Fränkisch. (Aus Anlaß des gleichbetitelten Aufsatzes von Th. Frings und W. von Wartburg in ZRP 1937, 193 ff.) », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1939, n° 62, p. 1-17.
- Louis Guinet, *Les Emprunts gallo-romans au germanique : Du I^{er} à la fin du V^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1982.
- T.F. Hoad, *English Etymology*, Oxford University Press 1993.
- [Jacques Leclerc](#), *Histoire de la langue française [archive]*, Québec, [TLFQ](#), [Université Laval](#), 19 février 2006.
- Anthony Lodge, *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*, [Fayard](#), 1997 ; en anglais, *French : from Dialect to Standard*, 1973.
- Serge Lusignan, *La langue des rois au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2004.
- [André Martinet](#), *Économie des changements linguistiques : traité de phonologie diachronique*, Berne, Francke, 1955 (2^e éd., 1964).
- [Michèle Perret](#), *Introduction à l'histoire de la langue française*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 2008.
- Thierry Revol, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Armand Colin, 2005, ([ISBN 2-200-34101-6](#)).
- [Alain Rey](#), Frédéric Duval, Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Paris, [Perrin](#), 2007.
- Friedrich Schür, *La Diphtongaison romane*, Tübingen, Niemeyer, coll. « Tübinger Beiträge zur Linguistik », 1970.
- Walther von Wartburg, *La fragmentation linguistique de la Romania*, éd. revue et augmentée par l'auteur, traduit de l'allemand par J. Allières et G. Straka, Paris, Klincksieck, 1967 ; en allemand, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, 1950.

- Walther von Wartburg, *Évolution et structure de la langue française*, Berne, Francke, 1934 (5^e éd., 1958).
- Harald Weinrich, *Phonologische Studien zur romanischen Sprachgeschichte*, 2^e éd., Münster, Aschendorff, 1958.
- Roger Wright, *Late Latin and early Romance in Spain and early Carolingian France*, Londres, Francis Cairns, 1982.

Notes et références

- ↑ Yves Montenay, *Le français et la mondialisation*, Les Belles lettres, Paris, 2005, 321 pages.
- ↑ Claude Hagège, *Combat pour le français*, pages 16 à 25
- ↑ « Grand dictionnaire terminologique » [archive], sur [Office québécois de la langue française](#) [archive]
- ↑ « À la fin du IV^e siècle, le gaulois était virtuellement éteint » (François de la Chaussée, *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, 1989, éditions Klincksieck, p. 167)
- ↑ Pierre-Yves Lambert, *La langue gauloise*, éditions errance 1994. p. 10.
- ↑ Miles Dillon, [Nora Kershaw Chadwick](#), [Françoise Le Roux](#) et [Christian-Joseph Guyonvarc'h](#), *Les royaumes celtiques* p. 420 ch : *La disparition du gaulois et le substrat celtique en roman*, éditions Ameline, Crozon 2001.
- ↑ [Pierre-Yves Lambert](#), *La langue gauloise*, éditions Errance, 1994, p. 157 - 158.
- ↑ L'évolution du suffixe *-acum* dans les régions germanisées (Allemagne, Autriche, Alsace, [Lorraine francique](#), Flandres), de langue italienne (extrême nord), de langue celtique (Irlande, Galles, Écosse et Bretagne bretonnante) n'est évidemment pas prise en compte pour ces exemples.
- ↑ Alors que le mot « miel », produit qui se vend bien, est issu du latin.
- ↑ Les Romains privilégient l'amphore.
- ↑ Pierre-Yves Lambert, *ouv. cité*, p. 46 - 47.
- ↑ Pierre-Yves Lambert, *op. cit* p. 198.
- ↑ [Jacques Allières](#), *La formation de la langue française*, coll. Que sais-je ?, éditions PUF, 1982, pp. 71 - 72.
- ↑ La linguistique classe les langues issues de la sous-branche [germano-néerlandaise](#) des [langues westiques](#) en deux groupes distincts. Ainsi, le texte en *theodisca lingua* des [Serments de Strasbourg](#) est rédigé dans un [francique rhénan](#) de l'époque, une variété de francique appartenant au groupe haut allemand, qui était également la langue maternelle de Charlemagne
- ↑ Louis Guinet, *Les Emprunts gallo-romans au germanique : du I^{er} au V^e siècle*, éditions Klincksieck 1982.
- ↑ Page 85 de *CODIFICATION DES LANGUES DE FRANCE* par Dominique Caubet, Salem Chaker, Jean Sibille, citant Alain Dawson du Centre d'Études Picardes de l'Université de Picardie <https://books.google.fr/books?id=p3kftAeNAe4C&lpg=PP1&dq=fr&pg=PA85#v=onepage&q&f=false> [archive]
- ↑ [Site du CNRTL : étymologie de "guêpe"](#) [archive]
- ↑ [Site du CNRTL : étymologie de "haut"](#) [archive]
- ↑ [Site du CNRTL : étymologie de "puits"](#) [archive]
- ↑ Cette explication est attribuable pour ses fondements à Frings & Wartburg (1937) et Wartburg (1950). Schürr (1970) explique ainsi l'origine du Nord-Est de diphtongues spontanées décroissantes soutenant que celle-ci proviennent des régions où l'élément francique a renforcé l'accent expiratoire gaulois.
- ↑ ^{a. b. c} et d [La langue française : une longue histoire riche d'emprunts](#) [archive][PDF] Dossier du linguiste Jean Pruvost ; Michèle Perret *Introduction à l'histoire de la langue française*, Armand Colin, 2008
- ↑ Jacques Allières, *op. cit.*

23. ↑ Jacques Leclerc, « [Histoire de la langue française](#) » [archive], sur [Trésor de la langue française au Québec](#) [archive]
24. ↑ Michèle Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Armand Colin, 2008
25. ↑ [Claude Hagège](#), *Combat pour le français, au nom de la diversité des langues et des cultures*, pp. 16-18
26. ↑ ^{a et b} Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Le Livre de poche, 2002, p. 144.
27. ↑  : [La langue française : toute une histoire !](#) [archive] émission de [Canal Académie](#) du 31 octobre 2010 avec le linguiste Jean Pruvost
28. ↑ Irina Henry, *La langue française en danger ?*, L'Épure, 1999, p. 28.
29. ↑ Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Le Livre de poche, 2002, p. 145.
30. ↑ Jusque là, si les plaidoiries se faisaient en français, les jugements étaient rendus en latin.
31. ↑ Eugeen Roegiest, *Vers les sources des langues romanes : un itinéraire linguistique à travers la Roumanie*, ACCO, 2006 (ISBN 978-90-334-6094-4), pp. 204-205, « [Lire l'extrait en ligne sur Google Books](#) » [archive]
32. ↑ C'est au XVII^e siècle, par [Raphelengius](#) puis [Marcus Zuerius van Boxhorn](#), qu'est formulée pour la première fois l'hypothèse de l'origine [indoeuropéenne](#) des langues romanes, germaniques, du persan et de l'hindi.
33. ↑ Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Flammarion, 2003 (ISBN 2-08-210045-6), p. 401 - 402
34. ↑ « [La Nouvelle-France \(1534-1760\) : L'implantation du français au Canada](#) » [archive], sur <http://www.tlfq.ulaval.ca> [archive]
35. ↑ Claude Truchot, *Europe : l'enjeu linguistique*, page 29
36. ↑ Claude Hagège, *Combat pour le français, au nom de la diversité des langues et des cultures*, page 19
37. ↑ [Michèle Perret](#) "La langue de la liberté. Éloge de l'abbé Grégoire", *Du côté des langues romanes. Mélanges en l'honneur de Juhani Härmä*, Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, LXXVII, E. Havu, M. Helkkula, U. Tuomarla éds. 2009, p. 222-232.
38. ↑ [Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française](#) [archive] par l'[abbé Grégoire](#), site du *Trésor de la langue française au Québec*
39. ↑ [Entretien avec Henriette Walter](#) [archive].
40. ↑ « [La nouvelle orthographe et l'enseignement](#) » [archive], sur [orthographe-recommandée](#) [archive]
41. ↑ Th. Revol, 2005, p. 75-84
42. ↑ Le singulier beau a été formé par analogie avec le pluriel. Le français connaissait autrefois une opposition bel/beaux qu'on retrouve aussi dans cheval/chevaux, chevel/cheveux. Mais comme pour ce dernier, la forme en -el a été éliminée au profit de celle en -o. Néanmoins, bel a été conservé devant les voyelles pour éviter le hiatus.